



Droits et responsabilité des systèmes de réservation en ligne

Par **clem974**, le **01/08/2010** à **18:08**

Bonjour, rn
voilà je possède un site internet communautaire et j'aimerais proposer un système de réservation en ligne un peu particulier: rn
Chaque membre qui s'inscrit peut proposer des événements et éventuellement une réservation en ligne où les fonds iront directement sur leur compte PayPal. rn
J'aimerais donc savoir si j'ai le droit de proposer ce système?! si non, pourquoi?! rn
Si oui, quelles seront mes responsabilités par rapport à ce système?! rn
Merci de vos réponses